

Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Vieillevigne



La maison de santé de Vieillevigne
© Commune de Vieillevigne

Le projet

En 2013, la commune de Vieillevigne a engagé une réflexion avec les professionnels de santé du territoire pour la création d'un pôle de santé, afin de s'adapter aux nouvelles pratiques de prise en charge des usagers et assurer continuité et coordination des soins.

Les professionnels de santé ont ainsi travaillé un projet de santé, qui a été soumis à l'Agence Régionale de la Santé (ARS). L'ARS a retenu le projet comme pouvant se prévaloir de la dénomination de « maison de santé pluriprofessionnelle ».

Le bâtiment de maison de santé est implanté à proximité du centre bourg de Vieillevigne. Il s'agit d'un porté par la commune de Vieillevigne en partenariat avec les communes de Remouillé et de La Planche : le nouvel équipement s'adresse aux populations de ces trois communes soit en 2017 plus de 8200 habitants.

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet pour créer une nouvelle offre pluridisciplinaire de services de santé à vocation intercommunale, sur le pôle de centralité de Vieillevigne
- Reconnaissance du projet en tant que "maison de santé pluri-professionnelle" par l'Agence Régionale de Santé

Objectif du programme Leader : Accompagner l'implantation et le maintien des services publics

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Vieillevigne
- **Calendrier** : 2015 - 2017
- **Localisation** : Vieillevigne
- **Coût éligible** : 853 552 €
- **Budget total** de l'ensemble du projet : 941 922€
- **Subvention FEADER** : 35 000 €
- **Autres financements** : Région Pays de la Loire, Etat (DETR et FSIPL)

Cette maison de santé qui a été inaugurée en juillet 2017, permet de :

- ◆ fédérer l'ensemble des professionnels de santé de Vieillevigne sur une même structure,
- ◆ Assurer un travail en réseau avec l'ensemble des professionnels de santé du secteur, en coordonnant l'accès aux soins et le suivi des patients,
- ◆ Anticiper le départ à la retraite de 3 médecins généralistes et favoriser le maintien de professionnels de santé sur le territoire,
- ◆ Proposer de nouveaux services de santé adaptés à la population (personnes âgées et enfance-petite enfance notamment).

Le nouvel équipement accueille 10 professionnels de santé : médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, dentistes, podologues, orthophonistes, psychologues, pharmaciens.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10

